

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Séance extraordinaire du 31 août 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 31 août 2020 à 15 h, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix par le **biais d'une visioconférence zoom**.

Sont présents les conseillers: Luc Maltais, Évans Potvin, Sylvain Lavoie, Richard Lapointe, Lévis Duchesne et Martin Voyer

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont également présents : M. M. Mario Bouchard, greffier
M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 15 h, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

2.	186.08.2020	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
----	--------------------	---

M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Lévis Duchesne d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Intention de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix de poursuivre les démarches avec la Municipalité de Saint-Bruno concernant l'entente de fourniture de services en gestion
4. Octroi d'un contrat à Gravier Donckin Simard GDS et Fils inc.– Acquisition de gravier pour le rechargement d'une partie du 4^e rang et du rang Sainte-Anne pour le traitement de surface – Appropriation au fonds carrière et sablière
5. Octroi d'un contrat aux Transporteurs en Vrac Comté Lac-Saint-Jean inc. – Transport du gravier dans le cadre des travaux de rechargement d'une partie du 4^e rang et du Rang Sainte-Anne pour le traitement de surface – Appropriation au fonds carrière et sablière
6. Octroi d'un contrat à la compagnie 9395-0699 Québec inc. – Vidange des boues du bassin d'épuration n° 3 – Appropriation aux sommes réservées pour la vidange des boues des bassins d'épuration
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3.	187.08.2020	INTENTION DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX DE POURSUIVRE LES DÉMARCHES AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO CONCERNANT L'ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES EN GESTION
----	--------------------	--

Considérant la volonté des conseils municipaux de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et de la Municipalité de Saint-Bruno de conclure une entente de fourniture de services de gestion, telle qu'exprimée à la résolution n° 41.02.2020;

Considérant le protocole d'entente intervenu avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 20 mars 2020, lequel confirme une aide financière de 49 723 \$ pour soutenir la coopération intermunicipale;

Considérant le mandat accordé à la firme Trigone (résolution n° 53.03.2020) afin d'évaluer les impacts d'une entente de services sur les effectifs dans le cadre d'une entente de fourniture de services en gestion;

Considérant le 1^{er} rapport d'étape déposé et présenté par la firme Trigone visant à faire le point sur les activités réalisées jusqu'à ce jour ainsi que les conclusions des premières consultations, lequel rapport fait partie intégrante du procès-verbal.

À ces causes, M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Richard Lapointe :

Que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix confirme son intention de poursuivre les démarches avec la Municipalité de Saint-Bruno afin de conclure une entente de fourniture de services en gestion.

Adoptée à l'unanimité

4. 188.08.2020 **OCTROI D'UN CONTRAT À GRAVIER DONCKIN SIMARD GDS ET FILS INC. – ACQUISITION DE GRAVIER POUR LE RECHARGEMENT D'UNE PARTIE DU 4^E RANG ET DU RANG SAINTE-ANNE POUR LE TRAITEMENT DE SURFACE – APPROPRIATION AU FONDS CARRIÈRE ET SABLIERE**
-

À 15 h 10, arrivée de Messieurs Luc Maltais et Martin Voyer

M. Lévis Duchesne propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie:

D'accorder à l'entreprise Graviers Donckin Simard GDS et fils inc. le contrat d'acquisition de gravier pour le rechargement d'une partie du 4^e rang et du rang Sainte-Anne pour le traitement de surface, le tout pour la somme de 25 759,57 \$ plus les taxes applicables, tel que décrit dans l'offre de services du 14 juillet 2020.

D'approprier cette somme au Fonds carrière et sablière.

Adoptée à l'unanimité

5. 189.08.2020 **OCTROI D'UN CONTRAT AUX TRANSPORTEURS EN VRAC COMTÉ LAC-SAINT-JEAN INC. – TRANSPORT DU GRAVIER DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RECHARGEMENT D'UNE PARTIE DU 4^E RANG ET DU RANG SAINTE-ANNE POUR LE TRAITEMENT DE SURFACE – APPROPRIATION AU FONDS CARRIÈRE ET SABLIERE**
-

M. Evans Potvin propose, appuyé par Luc Maltais:

D'accorder aux Transporteurs en vrac comté Lac-Saint-Jean inc. le contrat de transport du gravier dans le cadre des travaux de rechargement d'une partie du 4^e rang et du rang Sainte-Anne pour le traitement de surface, le tout pour la somme de 13 092,62 \$, tel que décrit dans l'offre de services du 24 juillet 2020.

D'approprier cette somme au Fonds carrière et sablière.

Adoptée à l'unanimité

6. 190.08.2020 **OCTROI D'UN CONTRAT À LA COMPAGNIE 9395-0699 QUÉBEC INC. – VIDANGE DES BOUES DU BASSIN D'ÉPURATION N° 3 – APPROPRIATION AUX SOMMES RÉSERVÉES POUR LA VIDANGE DES BOUES DES BASSINS D'ÉPURATION**
-

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Richard Lapointe :

D'accorder à la compagnie 9395-0699 Québec inc. le contrat de vidange des boues du bassin d'épuration n° 3, le tout pour la somme approximative de 8 000 \$, tel que décrit dans l'offre de services du 21 août 2020.

D'approprier cette somme aux sommes réservées pour la vidange des boues des bassins d'épuration.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 3 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier